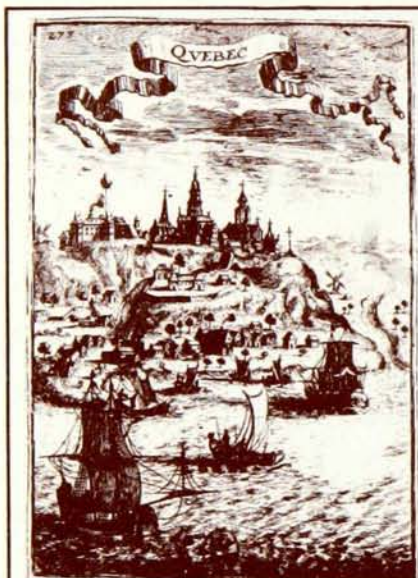


HF

298

C558

1936



Bibliothèque Nationale du Québec

Université de Montréal

CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA

CINQUANTENAIRE DE LA

1886 1936



ROLAND-HÉRARD CHARLEBOIS

Fondée en 1886 et reconnue par le ministre du Commerce et de l'Industrie de France le 20 août de la même année, la Chambre de Commerce Française au Canada célébrait le cinquantenaire de sa fondation au cours d'un dîner à l'Hôtel Mount Royal le 28 octobre 1936. Dans les pages qui suivent est reproduit le texte des principaux discours prononcés à cette occasion.



HF

298

C. 558

1934



Discours de M. Henry LEFEVRE
Président de la
Chambre de Commerce Française au Canada

Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Excellence,
Messieurs,

Il y a quelque cinquante ans, M. Dubail, Consul Général de France au Canada, qui dans ce temps déjà lointain avait encore sa résidence officielle à Québec, conçut le projet de réunir quelques commerçants français établis à Montréal. C'est à cette initiative féconde que nous devons notre naissance, puisque le résultat de cette réunion fut la reconnaissance par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, le 20 août 1886, de la Chambre de Commerce française à Montréal. Nos hôtes d'honneur voudront bien me pardonner si, avant de leur souhaiter la bienvenue, j'ai tenu à honorer par une pensée de reconnaissance la mémoire de celui qui fut en somme notre père spirituel.

Nous vous sommes cependant profondément reconnaissants, à vous, Monsieur le Secrétaire d'Etat, et à vous, Monsieur le Ministre de France, d'avoir bien voulu vous arracher à vos occupations, que nous savons nombreuses et pressantes, pour vous joindre à nous en cette soirée où nous célébrons le cinquantenaire de notre fondation. C'est un grand encouragement pour nous, en ces temps difficiles que nous traversons, de savoir que nous pouvons compter sur votre sympathie et votre bienveillance à notre égard. Je désire également adresser nos remerciements à M. McKenna, pro-maire, qui lui aussi a bien voulu nous consacrer quelques heures et représenter parmi nous la Cité de Montréal. Enfin, à tous les hôtes distingués qui ont accepté d'être avec nous en ce jour de fête, je souhaite la plus cordiale bienvenue. Leur présence ici montre ce soir que cinquante années de travail n'ont pas été vaines, que le succès couronne les efforts faits par toutes les Chambres qui se sont succédé depuis 1886 pour maintenir d'année en année la bonne entente entre les milieux commerciaux, industriels et financiers français et canadiens, bonne entente si essentielle au sain développement des relations économiques entre la France et le Canada.

Quand la Chambre de Commerce française à Montréal fut fondée en 1886, elle comptait 10 membres. Elle en compte aujourd'hui 350, dont 43 membres actifs. Ce n'est pas mon intention de retracer par le détail toute l'histoire de la Chambre. D'autres seraient d'ailleurs beaucoup mieux qualifiés que moi pour le faire: par exemple notre doyen, M. Tarut, membre depuis 1896; MM. Nougier et Besnard, nos sympathiques anciens présidents, que j'ai le plaisir de voir ce soir parmi nous.

Je désire cependant attirer l'attention sur deux faits importants. C'est d'abord l'élargissement de la conception qui avait présidé à la fondation de notre Chambre. Avec tout le respect qui est dû aux villes et provinces voisines et amies, Montréal étant la métropole commerciale du Canada, et les intérêts des Français établis à Montréal dépassant de beaucoup les limites de la province comme de la cité pour s'étendre à tout le Canada, il était inévitable que notre Chambre elle-même étendit son domaine d'action. Cette situation de fait fut reconnue officiellement le 5 juillet 1933 lorsqu'après approbation du Ministère français du Commerce et de l'Industrie, l'Honorable Secrétaire d'Etat du Canada créait la Chambre de Commerce française au Canada en nous accordant les Lettres patentes qui nous régissent encore actuellement.

Dès 1930, d'ailleurs, cette tendance avait reçu la consécration des autorités françaises lorsque le Consul Général de France alors en fonctions, M. Carteron, avait pris l'initiative de créer à Toronto une Section de l'Ontario de la Chambre de Commerce française. Grâce au dévouement de son premier président, M. Phené, et de son président actuel, M. Lestocart, cette Section de l'Ontario est très vivante et fait d'excellent travail. J'ose espérer que le jour viendra où le développement des relations économiques franco-canadiennes justifiera la création d'autres sections dans d'autres villes du Canada. Si elles sont aussi actives que celle de Toronto, elles auront lieu d'être fières d'elles-mêmes.

Dans les Lettres patentes dont nous parlions il y a quelques instants, l'article II commence comme suit: "La Corporation a pour but d'aider à développer les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France, ses possessions et le Canada." C'est évidemment le but primordial de notre organisation. Je crois cependant qu'individuellement l'action de nos membres est beaucoup plus

grande qu'il ne ressortirait de cette définition. Cette action n'est pas uniquement une question de dollars et de francs. Tous ceux qui s'expatrient font automatiquement de la propagande de contact. Tous les Français qui vont à l'étranger sont autant d'ambassadeurs élémentaires par qui seront jugés dans les autres pays les gens et les choses de chez nous. Cette action des expatriés est une grande force civilisatrice. Au fond, les hommes moyens, les familles moyennes se ressemblent étonnamment dans tous les pays civilisés. A se connaître on se prend à s'estimer, à s'aimer, et l'on ne veut pas faire la guerre à ceux que l'on estime et que l'on aime. Les expatriés sont ainsi en quelque sorte les soldats de la paix.

C'est là que notre action, à nous autres commerçants, devient particulièrement importante. Elle a une profondeur de pénétration que ne possède peut-être aucun autre groupe. De par la nature même de nos activités, nous sommes en relations, non seulement avec une élite intellectuelle ou politique, mais avec la masse du peuple. Nous approchons personnellement un grand nombre de Canadiens appartenant à toutes les classes de la Société, à toutes les Provinces. Allant plus profondément encore, les produits que nous vendons ont une zone d'action qui s'étend à la population entière du Canada. L'honorabilité, la dignité de nos rapports commerciaux, peu à peu, contact par contact, provoquent une réaction favorable, non seulement vis-à-vis de nous personnellement, mais vis-à-vis de la France que nous représentons et qui est jugée par nous. C'est à nous de voir que cette réaction soit favorable. C'est quelquefois relativement facile—lorsque nous sommes personnellement en cause. C'est quelquefois plus difficile, lorsque nous agissons surtout comme interprètes entre le marché local et les fabricants que nous représentons, car le rôle d'interprète est souvent un rôle ingrat. C'est une tâche par laquelle cependant nous ne devons pas nous laisser décourager. Ce qui est derrière nous, ce n'est pas seulement le résultat financier de nos entreprises individuelles, c'est le sort des fabricants, des commerçants, des employés, des ouvriers de chez nous.

J'ai dit tout à l'heure que nous étions les soldats de la paix. A la grande différence des soldats de la guerre, nous cherchons à construire et non pas à détruire. Il est vrai que nous voulons notre place au soleil, mais nous ne voulons pas l'obtenir en chassant les autres. La prospérité du Canada nous intéresse tout autant qu'elle peut intéresser les producteurs canadiens eux-mêmes. Lorsque nous

cherchons à vendre ici des produits français, nous n'avons nullement l'intention de les substituer à des produits canadiens. Notre avenir est dans le complément, non pas dans le remplacement. La sagesse commerciale consiste à se placer sur des terrains d'intérêts communs, terrains qu'il est toujours possible de trouver, et à éviter les terrains de rivalité. Comme nul ne peut être en deux endroits à la fois, il suffit d'un tout petit peu de bonne volonté mutuelle pour se rencontrer au bon endroit, et travailler tous au bien commun.

Je suis heureux de voir parmi nous M. Millette, de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Carson, du Montreal Board of Trade, M. Armstrong, de la Canadian Manufacturers' Association, et de les assurer de notre désir de coopération et non pas de concurrence.

Ce que je viens de dire de nos relations avec le Canada, je voudrais le répéter de nos relations avec les autres pays. Une des grandes leçons que nous pouvons apprendre de ce côté-ci de l'Océan, c'est de ne pas être jaloux. Nous voulons commercer avec le Canada, mais cela ne veut aucunement dire que nous voulons empêcher les autres de faire de même, au contraire. Nous avons assez de largeur de vue pour nous rendre compte que ce qui profite immédiatement à un pays est éventuellement destiné à relever le niveau économique de tous les pays. Je vois ici ce soir de distingués représentants d'autres nations: M. Kempff, Consul Général d'Allemagne, doyen du corps consulaire de Montréal; M. Kervyn de Meerendré, Consul Général de Belgique; M. Touchette Consul des Etats-Unis; M. R. W. Field, His Majesty's Senior Trade Commissioner in Canada; M. Laureys, Président de la Chambre de Commerce belge; N. Narizzano, Président de la Chambre de Commerce italienne. Je tiens à les remercier de leur présence, à les assurer de notre amitié, à souhaiter à leurs nationaux le plus grand succès dans leurs entreprises au Canada.

Si notre bonne volonté est sincère, il n'en est pas moins vrai cependant que notre Chambre est composée d'humains, faits non seulement d'intelligence mais aussi de chair, et, si la chair est faible, il lui arrive aussi de souffrir quelquefois. C'est malheureusement le cas pour beaucoup d'importateurs à l'époque que nous traversons. En 1927 la France vendait au Canada 700 millions de francs de marchandises. En 1935 ce chiffre était tombé à moins de 84 millions de francs, soit en huit ans une perte d'environ 88% du chiffre d'affaires. En tenant compte des variations du change pendant la période consi-

dérée, et en exprimant les chiffres en dollars, il reste une diminution effarante de 80%. La balance commerciale franco-canadienne est depuis des années entièrement en faveur du Canada. Elle ne l'a pas toujours été, et nous ne considérons pas pour un instant qu'elle doive toujours être favorable à la France. Tout de même le Canada vend pour l'instant à la France 3 fois autant qu'il lui achète, et nous sommes un peu inquiets de constater que depuis huit ans la courbe de nos exportations au Canada ne cesse de descendre à une allure vertigineuse. Nous avons assez confiance en l'avenir pour savoir qu'un jour la situation sera meilleure, mais en attendant cette situation est pénible pour ceux qui ont à subir le choc.

Si je signale ces faits, ce n'est pas, Monsieur le Secrétaire d'Etat, avec l'intention de vous demander une faveur. Nous savons que dans une large mesure l'amélioration de la situation dépend de nous-mêmes, ou de ceux que nous représentons. Nous connaissons le courant de grande sympathie qui unit le Canada à la France, mais nous savons aussi que tout en étant pour nous une aide puissante ce courant ne doit pas et ne peut pas remplacer une organisation économique efficace. Vous connaissez sans doute l'histoire de l'Écossais, établi depuis de longues années au Canada, qui un jour décida de prendre le bateau et d'aller rendre visite aux lieux où s'était écoulée son enfance. La mer était mauvaise, notre homme ne se sentait pas l'estomac très tranquille. L'Écossais s'en fut trouver le médecin du bord, lui demandant ce qu'il devait faire pour se calmer l'estomac. Le médecin répondit: "Mettez-vous une pièce de monnaie entre les dents." Ce docteur avait évidemment une opinion exagérée quant à la vertu médicale de la nature écossaise. Il faut nous garder d'avoir semblable optimisme en matière économique.

Depuis plusieurs années la mode a été dans la plupart des pays à l'ultra-nationalisme économique. Peut-être le temps est-il venu de remplacer cette attitude par une autre, faite au contraire de la compréhension du rôle primordial que jouent aujourd'hui les échanges internationaux. Il y a deux cents ans, l'énergie mondiale disponible totale, appliquée à la production, ne suffisait pas à satisfaire les besoins les plus immédiats de la population du globe. Aujourd'hui grâce aux progrès de la technique tant industrielle qu'agricole, une proportion faible de l'énergie disponible suffit à produire le blé, le charbon, la viande, le fer dont nous avons besoin. Partout nous voyons le chômage faire des millions de victimes. N'est-ce pas juste-

ment le moment de développer par tous les moyens possibles les échanges internationaux, qui à leur tour développeront les industries de transport et redonneront du travail à des centaines de milliers de chômeurs? En attendant que la science sociale se soit mise au niveau de la technique, tout ce qui contribue à remédier au problème du chômage, et qui tend à la fois à préserver la paix mondiale, mérite de retenir l'attention de l'humanité.

Nous avons récemment appris que le gouvernement français, après le réajustement du franc, venait de prendre des mesures comme l'abaissement des tarifs douaniers, la réduction des quotas. Ces mesures qui ont pour but le développement des échanges internationaux, sont un pas dans la bonne direction, et je suis fier de voir que le gouvernement français a pris l'initiative de ces mesures. Si pareille attitude se généralise, elle ne peut que résulter en une amélioration du sort de chaque pays pris individuellement. Ce serait une grande satisfaction pour nous de savoir que le gouvernement canadien partage cette façon de voir. Tous les gouvernements sont naturellement favorablement disposés vis-à-vis de l'exportation. Puisque les importateurs sont, non seulement la contrepartie, mais la condition nécessaire de l'exportation, ne pourraient-ils voir étendre jusqu'à eux cette disposition bienveillante qui existe vis-à-vis de l'exportation? Il arrive parfois que des gouvernements bien disposés passent des traités de commerce, mais que certains des services chargés de la mise en application de ces traités ne manifestent pas tout à fait le même enthousiasme quand il s'agit de les mettre en vigueur. Nous comprenons parfaitement la nécessité du contrôle des importations, et sommes tous prêts à coopérer avec les agents chargés de ce contrôle dans la plus large mesure de nos moyens. Serait-ce trop demander en retour que de nous attendre à trouver chez eux une compréhension bienveillante de notre rôle? Serait-il possible d'éduquer l'opinion publique, de lui faire comprendre que tous les pays sont solidaires, que l'intérêt national bien compris doit nécessairement être dans le sens de l'intérêt mondial, que les échanges internationaux, et cela veut dire les achats aussi bien que les ventes, en sont une condition absolue?

Puisque je parle ici d'opinion publique, je voudrais aussi adresser une requête à la presse, dont je vois ce soir parmi nous de distingués représentants. La puissance formidable de la presse, son influence sur l'opinion publique, ne sont plus à dire. Cette puissance

même cependant engendre une grosse responsabilité. Je tiens à dire que je suis un partisan absolu de la liberté de la presse, liberté péniblement et chèrement acquise par des générations d'hommes de tous les pays qui n'ont pas hésité à faire le don d'eux-mêmes à la cause de la civilisation. Je sais aussi le devoir qu'a la presse de tenir ses lecteurs exactement informés de ce qui se passe. Mais nous en sommes à une phase de l'histoire du monde où toutes les forces constructives doivent coopérer si nous voulons éviter une catastrophe aux conséquences impossibles à circonscrire. J'aimerais quelquefois voir la presse de ce continent-ci être moins pessimiste quant à l'avenir des relations entre les grands pays. Personne ne veut la guerre, pas plus en Europe qu'ici. Les craintes à ce sujet qui parfois se manifestent dans l'opinion publique gênent considérablement la reprise des courants d'affaires internationaux. Après une période de dépression pénible, nous voyons les habitants de ce pays-ci reprendre confiance dans le Canada, comme leurs voisins ont repris confiance dans leur pays. Je crois que la presse aurait un grand rôle humanitaire à jouer en redonnant à l'opinion publique confiance, non seulement dans son propre pays, mais dans le monde entier, en accordant peut-être un peu moins de prééminence aux forces de destruction, et un peu plus aux forces de création ou de restauration, qui sont à l'oeuvre un peu partout dans le monde, et ne demandent qu'un peu d'aide pour se développer.

Et maintenant que j'ai esquissé certaines de nos difficultés, je crois devoir ajouter, Messieurs, que tout bien considéré notre situation pourrait être beaucoup plus difficile qu'elle ne l'est. Nous avons d'abord le privilège de ne pas avoir à nous occuper de politique, pas plus en France qu'au Canada, ce qui nous vaut l'avantage énorme de pouvoir coopérer dans un pays comme dans l'autre avec tous les hommes de bonne volonté, à quelque parti qu'ils appartiennent. Nous avons la chance d'avoir un Ministre de France qui non seulement s'intéresse à nous, mais qui prend réellement à coeur la défense des intérêts que nous représentons. Nous l'en remercions vivement, et l'assurons en même temps de notre coopération la plus complète et de notre dévouement. J'ai précédemment cité deux Consuls Généraux. Messieurs, la tradition se continue. Nous avons en la personne de M. Turck, Consul Général de France à Montréal, un conseiller sûr et dévoué, à l'assistance duquel nous ne faisons jamais appel en vain. Nous le remercions, ainsi que ses collabora-

teurs, MM. Bougearel, Charles et Priestley, de la bienveillance avec laquelle nous sommes toujours reçus au Consulat Général de France. Enfin, il me serait impossible de ne pas citer ici le nom de M. de Clerval, dont nous regrettons tous l'absence inévitable. M. de Clerval est plus qu'un conseiller, c'est un ami pour chacun de nous, toujours prêt à donner sans compter de son temps et de sa personne. En son absence j'adresserai nos remerciements à ses collaborateurs, MM. Charlois et de Roussy, avec lesquels nous entretenons aussi les relations les plus amicales, et qui suivent complètement le chemin tracé par leur chef.

Enfin, Messieurs, je crois que nous devons nous estimer particulièrement heureux de nous trouver dans ce pays de Canada, pays avec un idéal de civilisation presque identique au nôtre, pays à l'abri des soubresauts d'ordre social ou politique, pays où il fait bon travailler en paix, pays où les projets d'avenir les plus vastes peuvent être faits avec la possibilité d'être un jour réalisés. Messieurs, c'est comme représentant de ce pays, que la plupart d'entre nous sont venus à considérer un peu comme leur seconde patrie, que j'ai maintenant le grand honneur de vous présenter l'Honorable Fernand Rinfret, Secrétaire d'Etat du Canada.

Résumé du discours prononcé par
L'Honorable Fernand RINFRET
Secrétaire d'Etat

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Messieurs,

C'est avec un vif plaisir que j'ai accepté l'invitation qui m'a été faite par M. le Président de la Chambre de Commerce Française au Canada, d'assister à ce dîner qui marque le cinquantenaire de la fondation de cette institution.

Cinquante ans: c'est une date. Pour les personnes elle est redoutable, car elle annonce la fin d'une période de la vie et elle apporte l'appréhension de la vieillesse; mais pour des sociétés comme la vôtre, c'est encore la jeunesse.

M. le Président, vous rappelez tout à l'heure que le but de la Chambre de Commerce Française est de développer les relations commerciales entre la France et le Canada. Nous pouvons dire que ces relations sont bonnes entre nos deux pays, mais il n'y a pas de doute qu'elles pourraient être plus actives. A plusieurs reprises des ententes ont été conclues en vue de stimuler les échanges franco-canadiens. Il y a eu en particulier des traités en 1893, en 1907, en 1922 et enfin l'entente de 1932, qui est celle actuellement en force. Il y a bien des articles dont nous avons besoin au Canada et que la France peut nous fournir, par exemple des produits alimentaires de choix, des livres de toutes catégories, des articles manufacturés, des soieries, des vins. Le Canada de son côté peut approvisionner la France en viandes, poissons, fruits, sucre d'érable, bois de toutes sortes.

Nous constatons il y a un instant que ces relations franco-canadiennes n'étaient pas aussi actives qu'elles le devraient. Vous connaissez tous, Messieurs, les conditions internationales qui ont poussé chaque nation, pendant la crise qui sévit depuis plusieurs années, à promulguer des tarifs douaniers de plus en plus protectionnistes, à s'isoler et à se replier sur elles-mêmes, croyant que toutes ces restrictions seraient des moyens propres à résoudre le chômage

national. Ce but n'a pas été atteint et aujourd'hui les économistes proclament partout que le remède est de revenir au commerce libre entre nations par la suppression des barrières dressées de toutes parts. Messieurs, c'est à cela que tend la politique du gouvernement canadien. Nous avons reconnu les dangers du protectionisme et de l'impérialisme en matière commerciale, c'est pourquoi nous voulons la liberté des échanges. C'est pour appliquer cette politique que nous avons conclu des ententes avec les Etats-Unis, avec le Japon, avec la Russie; c'est la même idée qui a présidé au traité que l'Honorable M. Euler, mon collègue du commerce, vient de conclure avec l'Allemagne et à ceux qu'il va négocier demain avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Mon chef, le très Honorable M. King, a profité de son voyage pour assister à l'Assemblée de la Société des Nations, pour entamer des pourparlers avec le gouvernement français, sur ce même sujet. Tandis que le Canada recherche des marchés pour ses matières premières dont la France est dépourvue, celle-ci peut vendre au Canada ses objets manufacturés et ses produits de luxe; c'est dire qu'il existe de grandes possibilités d'échanges commerciaux entre les deux pays.

Le développement du commerce international, par les ententes qu'il crée entre les peuples, est susceptible de faire disparaître les causes premières de la guerre car il oblige à des compréhensions mutuelles par l'étude des besoins de chacun. Augmenter les échanges internationaux c'est donc travailler pour la paix.

Examinant la situation actuelle dans l'ensemble on doit reconnaître qu'il y a amélioration, quoique celle-ci ne soit pas encore perceptible pour les particuliers. Il n'y a aucun doute que les dettes qui se sont accumulées après la guerre et pendant la dépression, pèsent lourdement sur les nations et gênent l'ampleur de cette amélioration mondiale.

Je ne crois pas, Messieurs, aux formules nouvelles et je me méfie des illusions qu'elles recouvrent. Je crois encore au gouvernement élu par la volonté du peuple et je crois aussi aux valeurs spirituelles.

Messieurs, la paix du monde peut être assurée tant qu'il y aura entente entre nos deux démocraties: l'Angleterre et la France.

Discours de S. E. M. Raymond BRUGÈRE Ministre Plénipotentiaire de France au Canada

Monsieur le Ministre,

Je manquerais aux règles de l'amitié, aux devoirs de ma charge et plus encore à ma qualité de Président d'honneur de la Chambre de Commerce française si je ne joignais mes remerciements à ceux qui vous ont été adressés par M. LEFEVRE. Votre présence ce soir parmi nous constitue un nouveau témoignage de l'agissante sympathie que vous n'avez cessé de manifester à l'égard de notre pays et à laquelle nous sommes, croyez-le bien, les uns et les autres infiniment sensibles. Vous ne m'en voudrez pas si j'y vois aussi, entre votre Gouvernement et le mien, la manifestation d'une communauté de pensées sur les principes directeurs de ce vers quoi devrait tendre toute politique anxieuse de dissiper les malaises actuels et de recréer entre les peuples, mal remis du bouleversement de la guerre, cette harmonie compréhensive de dignité et d'intérêt sans laquelle il n'y a pas de vie internationale, de vie sociale possible. Les rapports internationaux ou sociaux, qu'ils soient du domaine politique, économique ou culturel, ne se justifient que dans la mesure où une place égale est faite au travail, à l'ingéniosité, à la chance de chacun.

Ce sentiment, j'ai la conviction qu'il est également partagé par les représentants des pays étrangers qui nous entourent et auxquels je sais gré d'avoir répondu avec tant de bonne grâce à l'invitation de mes compatriotes.

Vous avez exprimé, Monsieur le Président, en termes lumineux l'appel général de toute chose—nature, intérêt, raison—pour une politique de compréhension mutuelle et d'efforts associés. Votre pensée ressortait déjà du choix et de la qualité des personnalités que pour le cinquantenaire de votre Compagnie vous avez tenu à grouper autour de vous. Vous avez ainsi une fois de plus montré à quel degré les Français établis à l'étranger restent, malgré l'éloignement et les coupures de famille, imprégnés de l'atmosphère

de leur pays et savent faire les gestes qui conviennent pour que leur attitude soit à l'image de ce qui dans ses permanences constitue l'esprit même de la Nation.

Nul plus que moi, mes chers compatriotes, n'apprécie, croyez-le bien, les collaborateurs bénévoles, sans mandat administratif, que tout représentant diplomatique est sûr de trouver, hors frontières, à ses côtés. Lors du récent Congrès des Français à l'étranger, M. le Sénateur BERENGER a rendu à nos "expatriés," pour prendre l'expression dont s'est servi M. LEFEVRE, un magnifique et légitime hommage. Il leur a décerné le titre non pas d'ambassadeur, qualité qui malgré sa riche résonance évoque de l'administratif et du fugitif, mais celui, combien plus beau, plus individuel et plus permanent, de "missionnaires de la Nation." Eh bien laissez-moi vous dire qu'en fait de "missionnaires de la Nation," la Chambre de Commerce française de Montréal groupe à mes yeux, qui se sont promenés et arrêtés sur quatre continents, un des ensembles les plus vivants, les plus pénétrés d'idéal qu'il puisse être donné de voir. Votre Président a bien voulu me rendre, en termes trop flatteurs, cet hommage que la défense de vos intérêts collectifs et particuliers me tenait particulièrement à coeur; comment n'en serait-il pas ainsi? En dehors du bien que m'ont dit de vous mon prédécesseur, M. Charles-Arsène HENRY et M. René TURCK, M. Henri de CLERVAL, j'ai eu dès mes débuts canadiens, il y a deux ans, l'occasion de juger par moi-même de la trempe de votre patriotisme, de l'opiniâtreté de vos efforts, de la tenue de votre moral face à la baisse des affaires. Car, hélas! pourquoi ne pas le reconnaître, j'ai pris contact avec vous aux heures creuses.

Des chiffres ont été cités; ils eussent pu justifier certains découragements. Tout au contraire j'ai vu votre foi se redresser et agir. Sous l'active présidence de M. Lucien BESNARD, peu de mois après mon arrivée, votre Chambre de Commerce organisait, grâce à la généreuse hospitalité de M. MORGAN et sous le bienveillant patronage de Leurs Excellences Lord et Lady BESSBOROUGH, une Exposition artistique de produits français affirmant notre vitalité productrice. Les Français de New-York, je l'ai appris depuis lors, vous ont envié cette manifestation. Puis quelques mois plus tard, ce fut le tour d'une Exposition de tourisme qui elle aussi connut un plein succès. La même activité, je la retrouve en vous, Monsieur LEFEVRE. L'Attaché Commercial et moi-même apprécions à un haut prix les

renseignements et avis qu'en différentes circonstances vous nous avez donnés et dont vous savez qu'ils ne sont pas restés sans emploi. La collaboration étroite que vous avez établie entre la Chambre de Commerce française et le Comité canadien de l'Exposition 1937 reste dans la tradition, aujourd'hui cinquantenaire, des initiatives heureuses et bienfaitantes de votre Compagnie. Agir, se dépenser, quelle meilleure manière de répondre aux injustices et aux vilenies du sort!

Mais des silhouettes de vaches grasses se profilent enfin à l'horizon. Elles auront d'autant plus de goût à se diriger vers nous—et je ne parle pas à mes seuls compatriotes—qu'un terme sera mis au funeste régime des économies fermées. Vous qui êtes par excellence les agents de la circulation et de la vie, vous connaissez mieux que quiconque le crédit qu'il convient de donner à cette thérapeutique à doigts crochus toujours acharnée à vendre, jamais prête à acheter. Était-ce vraiment l'idéal de nos pays respectifs que d'aller ainsi chacun dans son coin s'anémier sur un sac d'or? Une large part, je le sais, doit être faite aux circonstances et aux événements dont l'explication dépasse l'entendement humain. Quand même, que d'erreurs, que de persistance à s'enfoncer dans des impasses!

Ce sera l'honneur de mon pays que d'avoir au prix de sacrifices onéreux aidé au retour du bon sens. Vous connaissez sa fidélité au principe de la stabilisation monétaire, condition première maintenant reconnue de la reprise normale des échanges; pour le triomphe de ce principe il n'a cessé de mener le bon combat, le "gallant fight," pour prendre une expression qu'il m'a fait plaisir de relever dans le dernier bulletin de la "National City Bank" de New-York. Sa persévérance a abouti à un accord définitif à l'alignement monétaire auquel notre franc n'a pu se soustraire.

La disparition des entraves monétaires doit aller nécessairement de pair avec l'abandon de tout cet amas de barrières douanières derrières lesquelles par réflexe de défense les pays restés fidèles à l'étalon-or ont cherché à s'abriter. Allant hardiment de l'avant dans cette voie, le Gouvernement français sans perdre un jour a déjà réduit ses droits de douane de façon substantielle, supprimé un grand nombre de contingentements, abandonné ou atténué les surtaxes de changes. Son action n'est d'ailleurs pas isolée; j'ai d'autant plus de plaisir à l'indiquer, que le Canada, généreuse synthèse des trois démocraties anglo-saxonne, américaine et française, a

pris lui aussi en pareille matière les devants et que nous lui sommes redevables d'initiatives appelées à faire exemple et envie. La conclusion de l'accord commercial franco-canadien, que j'ai eu l'honneur de signer en février 1935, portait déjà la marque de cette heureuse évolution. Depuis lors est intervenu le traité de réciprocité entre le Dominion et les Etats-Unis. D'autres importants accords commerciaux ont suivi. Il y a quelque temps c'était avec la Pologne, la Belgique, hier avec l'Allemagne. Les commerçants français établis au Canada se réjouissent de ces nouvelles perspectives de développement et de richesses. Ils savent que le succès de leurs entreprises est tributaire de la prospérité renaissante du pays qui leur est si fraternellement hospitalier, et constatent avec plaisir que de tous les pays en reprise économique le Canada est celui dont la courbe de redressement est la plus haute et la plus accélérée. C'est donc sur une note d'espérance que s'entrouvre à leurs yeux le second demi-siècle d'existence de leur groupement. Je partage leur confiance et aiderai de mon mieux leurs efforts.

* * * *

BNQ



C 000 139 429

139429